

C'est surtout dans la vallée d'Authie, jusqu'à Ham, que la tempête a laissé plus de traces de son passage. Des arbres séculaires ont été déracinés, d'autres ont été brisés, tordus, mutilés. A Bretelle, plus de cent peupliers sont complètement dégarnis de leurs branches; il ne reste debout que les troncs, la plupart brisés. Le sol est jonché de débris.

Sur l'esplanade de la citadelle, des ormes d'une grosseur respectable ont été brisés par l'ouragan. Dans le jardin du tribunal, une platane a été privé de ses plus grosses branches. A la Varenne, un orme déraciné a soulevé dans sa chute une énorme masse de terre glaise qui adhère encore à ses racines.

Sur la côte de Haute-Visée, l'orage a aussi marqué son passage en déracinant un tremble qui est tombé en travers de la route. Un peu plus haut, nous avons vu un champ dont les moyettes étaient renversées et le blé éparpillé sur le sol. De ce côté, les dégâts sont peu considérables.

Plusieurs communes de l'arrondissement ont été plus cruellement éprouvées encore: Bertaucourt, Halloy-lez-Pernois, Canapes, Fieffes, Montrelet, Candas, Fieuvillers et Gaizaincourt ont vu leurs récoltes en lin et en oeillettes enlevées par l'ouragan et accumulées dans les ravins, où tout est mélangé, broyé. Les blés sur pied ont moins souffert.

Au Candas, le moulin à vent de M. Alexandre Houziaux, fabricant d'huiles, a été renversé. Il n'y avait fort heureusement personne dans le moulin.

Le dommage est évalué à plusieurs centaines de mille francs, mais il est difficile de donner un chiffre exact. (Authie.)

On lit dans le Courrier de Montauban du 16 :

Avant-hier, vers deux heures de l'après-midi, le pont d'Ardus, sur l'Aveyron, que l'on avait baptisé pont de l'Alma, et qui depuis quelque temps était en construction, s'est écroulé avec un fracas épouvantable. Il n'y avait encore que deux arches de construites. Au moment de cet effaînement, plus de quarante ouvriers y étaient occupés à travailler, et nous aurions très-certainement de grands malheurs à déplorer, si, par un hasard providentiel, un enfant de 16 ans, qui se trouvait à quelques pas de là, sur les bords de l'Aveyron, n'avait aperçu le vacillement des deux arches, et n'avait eu le temps de crier aux ouvriers: « Sauvez-vous, le pont va tomber ! » Tous se sauvèrent en effet, à l'exception de deux, qui tombèrent dans la rivière au milieu des débris et des décombres; heureusement de prompts secours leur furent apportés, et on les retira de l'eau un peu meurtris, un peu contusionnés, sans doute, mais n'ayant ni l'un ni l'autre aucune blessure grave.

La chute de ces deux arches est attribuée à la grande quantité de matériaux de toute sorte que l'on avait entassés dessus et qui servaient à l'achèvement du pont. Les pertes sont évaluées à 45,000 fr. environ.

Il vient de se passer au village de Kain, près Tournai, un événement assez singulier, et qui, par le mystère qui l'accompagne, intéresse doublement la curiosité publique.

Il y a environ six semaines, un individu âgé de trente ans ou environ, assez mal vêtu, se présente chez un fermier de cette commune pour réclamer l'hospitalité: il s'exprimait par signes et faisait entendre qu'il était sourd-muet. Non-seulement on lui accorda sa demande, mais le fermier laissa voir l'intérêt que lui inspirait son infirmité. Le sourd-muet tira alors de sa poche un crayon et des tablettes, et écrivit en français qu'il était né Anglais, qu'il avait été élevé à Douvres dans une institution française de sourds-muets, qu'il était enfant naturel; qu'après la mort de sa mère, repoussé par les enfants légitimes, il s'était trouvé sans ressources; que s'étant embarqué pour le continent, il avait parcouru la Belgique, d'où il venait, et qu'il se trouvait aujourd'hui dans le dénûment et dans la misère. Le bon fermier, touché d'une si malheureuse histoire, résolut de faire un acte de charité et de garder cet homme dans sa ferme, pour l'employer aux travaux dont il serait capable. Cette offre fut acceptée avec reconnaissance; mais comme le sourd-muet disait avoir perdu tous ses papiers en Belgique, et qu'il lui était impossible de constater son individualité, le fermier se rendit avec lui chez le bourgmestre et lui exposa l'affaire. Là, l'inconnu mit de nouveau son histoire par écrit et apporta, dans toutes ses manières et dans tous ses gestes, tant de sincérité et de bonhomie, qu'on ne douta pas

un instant de ce qu'il avançait. D'ailleurs, sa figure pâle et longue, ses cheveux blancs, ses favoris roux et ses yeux bleus, dénotaient assez son origine anglaise: l'impassible gravité de sa démarche et de son maintien, témoignaient assez de sa surdité. Cependant, par la raison qu'il était entièrement dépourvu de papiers, le bourgmestre conseilla au fermier de prendre préalablement l'avis de M. le procureur du roi. Le sourd-muet, instruit de ce conseil, auquel le fermier s'était défilé, hésita beaucoup; il craignait, faisait-il entendre, d'être retenu en prison comme vagabond; mais le fermier continuant à insister sur ce point, il alla le trouver le lendemain matin, et lui dit qu'il consentait à ce qu'on exigeait. M. le procureur du roi auquel il fut présenté ce jour même, ajouta également foi à son histoire, à ses malheurs et surtout à sa surdité; et comme un bon fermier se chargeait de son entretien, il ne crut pas devoir s'opposer à un acte aussi louable de charité. Or donc, notre homme dûment installé resta plusieurs semaines à la ferme, à la grande satisfaction de tout le monde et surtout de son maître. Celui-ci n'avait plus besoin, lorsqu'il voulait commander quelque chose, d'employer des signes; il n'avait qu'à prononcer lentement ses paroles, en remuant fortement les lèvres, et à leur mouvement le sourd en saisissait parfaitement le sens. A une aussi rare intelligence se joignaient une grande activité et une certaine aptitude à une foule de petits travaux; de manière que le fermier n'aurait pas échangé son sourd-muet contre la langue la mieux pendue du pays.

Dans cet état de choses, l'inconnu se trouvait dimanche dernier dans un cabaret de la commune; quelques pintes de bière qu'il avait sablées, grâce probablement à la générosité de son maître, l'avaient mis en belle humeur; puis à ses côtés se trouvait une femme!!!... Une femme qui le tenta, comme Eve tenta Adam, comme Dalila tenta Samson, une femme qui fit plus que le fermier, que le maire, que le procureur du roi, puisqu'elle le fit parler, lui sourd-muet...

Inutile de dire que l'aventure du cabaret s'ébruita; mais quand, le lendemain, elle arriva à la ferme, notre homme avait décampé, et depuis lors on ne l'a plus revu.

Ce départ brusque et peu poli est toutefois le seul reproche qu'on ait à lui faire.

Autrefois, quand un artisan voulait se faire recevoir dans quelque société de compagnonnage, il devait prouver son savoir-faire en présentant un ouvrage exécuté par lui, remarquable par son fini, et que l'on qualifiait pour cela du titre de chef-d'œuvre. Jacques P..., dit Picard, qui exerçait, il y a quelque cinquante ans, le métier de serrurier au village de Rilly, s'était acquitté de cette tâche importante, mais il s'en était acquitté d'une manière tout à fait remarquable, car son chef-d'œuvre était une horloge à sonnerie qui lui avait valu les plus grands éloges; aussi le premier argent gagné depuis par le nouveau compagnon fut-il employé à faire emplette pour elle d'une superbe boîte en sapin, et plus tard, quand il fut établi, son horloge chérie occupa la place d'honneur dans sa chambre à coucher. C'était, disait-il, le plus bel héritage qu'il laisserait à ses enfants; mais comme en cela c'est Dieu qui dispose, Picard n'eut jamais le moindre regret. Ce que voyant, notre homme, quand il devint vieux, ne cessa de recommander à sa femme d'avoir soin, s'il mourait le premier, que sa chère horloge fut tirée de sa boîte et mise dans son cercueil, de peur qu'elle ne passât en des mains étrangères; mais soit oubli de la dame, soit tout autre motif, l'artisan s'en fut en terre et son horloge ne bougea pas de place.

Cependant la pauvre veuve ne tarda pas à se repentir de cette omission, car à l'heure juste du départ du cercueil, l'horloge s'arrêta court, et toutes les nuits, depuis lors, l'esprit du forgeron revint habiter la boîte et faire un tapage affreux. Bien entendu que c'était la veuve elle-même qui racontait la chose, et comme elle passait pour avoir le cerveau un peu dérangé, on n'en croyait pas un mot. Pourtant la veuve du serrurier étant morte à son tour, d'une attaque d'apoplexie, une femme du pays qui fut chargée de veiller près du corps la nuit qui précéda l'enterrement s'enfuit tout à coup, abandonnant son poste, et raconta sur l'horloge de Picard des choses à faire frémir, ce qui commença à ébranler l'incrédulité générale.

Quelques jours plus tard, un petit neveu de la défunte et son unique héritier, étant venu d'un autre pays pour prendre possession d'héritage

qui se composait de la maison et de quelques milliers de francs, fut mis au courant de l'histoire, en rit beaucoup, et, afin de prouver aux villageois l'absurdité de pareils récits, il se fit dresser un lit dans la chambre mortuaire; mais vers le milieu de la nuit, le légataire, chassé à son tour par l'esprit de l'horloge, accourut, pâle d'horreur, demander asile à l'auberge la plus proche, et le lendemain il partit emportant ses écus et laissant au notaire du lieu procurateur pour vendre la propriété: mais les visites de Picard étant dès lors regardées comme chose avérée, personne se garda bien d'acheter.

Les choses en étaient là quand, un certain sieur H..., de Paris, désirant acheter un pied-à-terre dans le pays, vint visiter la maison à vendre. A la vue du petit jardin tout buissonneux, tout moussu, rempli d'ombre et de mourois bleus, à l'aspect de la chambre du serrurier, chambre antique alors traversée par un maigre rayon de soleil, qui, se faulant entre les grands rideaux de serge verte, venait se jouer sur les cuivres poudreuses d'un vieux dressoir en chêne; à la vue du vieux lit à colonnes torses et de la vieille horloge, M. H..., en véritable amateur, trouve tout cela charmant, et achète sans marchander; puis, quand au moment de signer le notaire se fut fait conscience de lui dire ce qui en était: — « Eh ! parbleu, mais c'est tout simplement une légende que tout cela ! s'écrie l'acquéreur enchanté; c'est un véritable conte d'Hoffmann, » et il s'empressa de terminer l'affaire. Le soir même, le nouveau propriétaire inaugura son champêtre domicile et coucha dans le vieux lit à colonnes.

« Eh bien, comment avez-vous passé la nuit ? demandaient le lendemain matin à M. H..., tous les gens qui le rencontraient. — Assez mal, répondait-il en riant de l'air mystérieux des interrogateurs, car l'esprit de l'horloge a fait toute la nuit un vacarme effroyable; mais je vais le chasser pour toujours. — Et comment donc ? — Avec un peu de mort aux rats. »

PETITE CHRONIQUE.

Un procès inouï dans les fastes de l'harmonie et de Thémis s'agit en ce moment en la justice de paix de Percy (Manche).

Le sieur David Villain est un vieillard presque aveugle dont tous les plaisirs; toutes les jouissances sont de carillonner sur les cloches; ce n'est pas un goût, c'est une passion. Michel Morin, Quasimodo, sont bien loin derrière lui ! Il sait par cœur cent dix airs, différents de carillon, qu'il exécute avec une égale dextérité. Il a carillonné dans 95 paroisses. Aux fêtes nationales ou religieuses, il sollicite la grâce de carillonner, et, s'il l'obtient, sonneur volontaire, il monte au clocher, s'y enferme crainte de surprise, et met les cloches en branle pendant toute la journée, et souvent toute la nuit. Ce n'est pas assez: il a fait fondre trois énormes cloches, les a suspendues dans sa propre maison, et passe ses jours comme Quasimodo à caresser leurs croupes sonores et bondissantes. Plainte a été portée par les voisins, qui prétendent que depuis le jour fatal où il a changé sa maison en clocher, leurs maisons ne sont plus habitables.

J'aime les cloches, a-t-il dit pour sa défense. Je suis l'auteur de 19 carillons nouveaux, et j'ai recueilli et mis en ordre tout ce qui jamais a été fait de mieux en ce genre. Je ne suis point un tapageur nocturne, car je n'ai jamais carillonné avant huit heures du matin, ni après cinq heures du soir: le bruit que je fais n'est injurieux pour personne; je tâche au contraire de le rendre aussi agréable que possible. L'article 479 du code pénal ne peut donc m'atteindre. Aucune loi ne défend le bruit, s'il n'est injurieux ou nocturne. Mes cloches sont moins assourdissantes que le marteau des chaudronniers, moins criardes que la clarinette du musicien novice, moins déchirantes que le cor de l'apprenti piqueur. Deux de nos premières célébrités, M. de Châteaubriand et M. Victor Hugo, ont vanté leurs ineffables harmonies. Pourquoi n'aurais-je pas le même goût que ces deux grands écrivains qui, je m'en flâte, s'arrêteraient pour m'écouter, s'ils passaient par Percy, et mes voisins ont-ils la faveur d'avoir l'oreille plus délicate ?

Ces moyens ont eu un plein succès, et le sieur David Villain, triomphant, a chanté sa victoire sur le plus brillant de ses carillons.

Le mot du logographe inséré dans le dernier numéro est Fléau.

LE LIVRE ET LA PRESSE.

FABLE (*)

Hé pourquoi donc gémissiez-vous, Disait un certain livre, interrogeant la presse ? Si l'un de nous doit gémir, lequel est-ce, Sinon moi, qui porte les coups. Sans me plaindre du sort qui m'accable sans cesse ?

Non, je ne me plains pas de mon pénible emploi, Répond la presse et je gémis pour toi. Mille malheurs, fruits de ton imprudence, Sur ton sort me glacent d'effroi.

Par une longue expérience, Je connais le destin de maints Livres nouveaux : Pour toi je crains de pareils maux.

La curiosité, que son ardeur entraîne, T'amènera d'abord bon nombre d'acheteurs. Peut-être des savants, poètes, orateurs, De te lire prendront la peine.

Mais par la suite il viendra des censeurs, Qui, répandant sur toi le fiel de la satire, Exposeront tes défauts au grand jour, Et faisant au public leur cour,

A tes dépens le feront rire. Dès que tu n'auras plus un air de nouveauté, Bientôt tu verras fur le lecteur dégoûté. Puis dans le coin poudreux d'une retraite obs-

curé, Livré pour toujours à l'oubli, Et tristement enseveli, Des vers tu seras la pâture.

Peut-être encore à l'épicier On t'enverra, comme mauvais papier, Envelopper le poivre et servir d'emballage.

A ce fâcheux discours, le Livre, en gémissant, Dit, d'un ton plaintif et touchant : De grâce, ami lecteur, détourne ce présage.

(*) Cette fable est une imitation d'une fable latine du Père Des Billons.

Malgré les nombreux essais tentés jusqu'à ce jour par différents fabricants, et les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour arriver à perfectionner le LUSTRAGE des fils et des cotons, on n'avait eu que des résultats de peu d'importance. Tous les produits de ce genre laissaient beaucoup à désirer.

On obtenait bien un fil brillant, mais ce n'était qu'au détriment de la souplesse de ce même fil.

Frappé de cet inconvénient grave, M. Henri QUEMBRE, de Wazemmes, après un travail assidu, vient de voir couronner du succès le plus complet son nouveau système de métiers à lustrer. Brillant imitabile, souplesse parfaite pour les fils ainsi que pour les cotons, tels sont les avantages qui assurent dès à présent la réputation de ces nouvelles machines.

Signaler les produits de M. Henri QUEMBRE, c'est lui rendre justice et tout à la fois rendre aussi un véritable service à l'industrie.

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.° 9, à Roubaix (route de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière.

A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

TAXE DU PRIX DU PAIN

Table with 2 columns: Pain de ménage, Pain de 2.° qualité, Pain blanc, Pain de fleur, Les deux pains, Les quatre pains, Les huit pains. Corresponding prices in centimes.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 20 août.

Table listing prices for HUILES (Colza, en fûts, épurée), ESPRIT 3/6, SAVONS, and SUIF DE FRANCE.

Halle aux farines de Paris au 20 août.

Table listing Arrivages, Ventes, and Restant for Cours moyen du jour and Cours taxe quinzaine.

MARCHÉ DE BERGUES du 18 août.

Table listing prices for GRAINS ET GRAINES (Blé blanc, Blé 1re. qualité, etc.) and POIS JAUNES.

MARCHÉ DE CAMBRAI du 20 août.

Table listing prices for GRAINS ET GRAINES (Blé 1re. q., Seigle, etc.) and HUILES.

MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 18 août.

Table listing prices for Blé, Haricots, and Féverolles.

MARCHÉ D'ARRAS du 20 août.

Table listing prices for GRAINS ET GRAINES (Blé blanc, Blé roux, etc.) and HUILES (Œill. s., A froid, etc.).

PRIX DES HUILES A LILLE le 21 août.

Table listing prices for Colza, Œillette bon goût, Idem rousse, Cameline, Chanvre, Lin (du pays), Idem (étranger), and huile épurée pour quinque l'hec.

BOURSE DE PARIS DU 21 AOUT.

Table listing Dernier cours, Hausse, and Baisse for 3 p. 100, 4 1/2 p. 100, and Act. de la Banc.